

LIMITE DE SALURE DES EAUX (LSE)

LE PAYRÉ (Ruisseau de l'île Bernard dans sa partie amont)
 Département de VENDÉE / Commune de TALMONT-SAINT-HILAIRE (85440)

Texte juridique de référence : Décret n° 2014-1608 du 26 décembre 2014

Limite	Observations
50 mètres en amont de l'île Bernard	<p>Aspects juridiques : Texte de référence identifié</p> <p>Aspects géographiques : Lieu-dit localisable sur le Scan Littoral. Positionnement confirmé par la donnée SIG transmise par la DDTM85 que nous avons reproduite à l'identique. Une approximation provient du fait que la mesure des 50 mètres peut se faire à partir de différents points du village (extrémité nord ? extrémité sud ? centre du village ?) qui s'étend sur plus de 200 mètres.</p> <p>Positionnement approché (incertitude < 250 mètres)</p>

Visualisation de l'emplacement proposé pour la limite (arc en rouge sur la capture d'écran) :

